

LE TROPHÉE GAULOIS ET SES INFLUENCES

par RÉJANE ROURE*, MATTHIEU DEMIERRE**, LIONEL PERNET***

Abstract: Archaeology reveals in Gaul many sanctuaries and sacred places with exposure of weapons. The links between these Celtic trophies and the Greek and Roman trophy are complex. After a brief presentation of the Greek trophy and the way it exposes Celtic weapons, this paper presents the data concerning three deposit of weapons recently discovered in France: Le Cailar, Decines and Corent. Finally, we propose a discussion about the images used to return the Celtic trophy and some new perspective about the links between Celtic and Roman trophy.

« Les Celtes érigent des trophées à la façon des Grecs, autant pour célébrer les hauts faits guerriers que pour laisser derrière eux des monuments de leur vertu (guerrière) » (Elien, XII, 23). Dans son célèbre ouvrage sur les trophées antiques, G. C. Picard ne croit pas à cette affirmation¹, mais à l'époque où il rédige son travail, aucune donnée archéologique n'était disponible sur ce sujet.

Or la question du trophée d'armes gaulois a été profondément renouvelée au cours des dernières décennies grâce à plusieurs découvertes archéologiques majeures : des ensembles d'armes dont l'étude révèle qu'elles étaient exposées à l'air libre dans des espaces consacrés. En préambule, il faut rappeler deux évidences. Tout d'abord, nous ne possédons aucune représentation gauloise d'un trophée d'armes, car l'art gaulois n'est ni figuratif, ni narratif, à de très rares exceptions près, comme la statuaire du midi de la Gaule² ou la série des

* Maître de Conférences Université Paul Valéry Montpellier. ASM - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR5140, Université Paul Valéry Montpellier, CNRS, MCC, 34000, Montpellier, France / Labex Archimède « Archéologie et Histoire de la Méditerranée et de l'Égypte anciennes » (ANR-11-LABX-0032-01).

** Archéologue, Université de Lausanne. AOrOc - Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident, UMR 8546 CNRS ENS, Paris.

*** Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. ASM - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR5140, Université Paul Valéry Montpellier, CNRS, MCC, 34000, Montpellier, France / Labex Archimède « Archéologie et Histoire de la Méditerranée et de l'Égypte anciennes » (ANR-11-LABX-0032-01).

¹ Gilbert Charles Picard, *Les Trophées romains : Contribution à l'histoire de la religion et de l'art triomphal de Rome*, Paris, 1957, p. 103.

² Réjane Roure, « Les sculptures de guerriers en Languedoc oriental du Premier au Second âge du Fer » dans B. Girard (dir.), *Au fil de l'épée. Armes et guerriers en pays celte méditerranéen. Bulletin de l'École Antique de Nîmes* 30, 2013, p. 113-121.

représentations zoomorphes³ ; se pose donc la question de la façon dont on peut restituer ces expositions d'armes, à partir des données archéologiques. Ensuite, nous ne connaissons pas le terme employé par les Gaulois pour désigner ces expositions d'armes ; c'est donc le terme de « dépôt » qui est employé le plus souvent, tandis que celui de « trophée » n'est utilisé que de façon marginale, probablement parce qu'il renvoie à une pratique clairement décrite pour le monde antique depuis les travaux de G. C. Picard. Il est pourtant intéressant de s'interroger sur la pertinence de ce terme pour décrire une pratique largement attestée dans le monde gaulois du Second âge du Fer : le colloque organisé par Martin Galinier à Perpignan en 2015 nous a fourni l'occasion d'approfondir cette problématique.

Si nous ne possédons pas de textes gaulois parlant de trophée, en revanche plusieurs textes antiques, grecs ou latins, évoquent ces amoncellements d'armes en Europe ; dans un premier temps, nous tentons ici de les confronter aux données archéologiques récemment collectées ; dans un second temps, nous nous interrogeons sur les relations entre les expositions d'armes gauloises et les trophées grecs, puis romains, plus particulièrement sur ceux où figure de l'armement laténien.

Le trophée grec et ses représentations

Si les Gaulois ont vraiment « emprunté » le principe du trophée aux Grecs ou aux Romains, il convient de chercher où et quand cela a pu avoir lieu. Rappelons que, dans le monde grec, il est érigé sur le lieu de la bataille à l'endroit où les ennemis ont « tourné les talons » (*tropé*). D'abord rituel, il devient à la fin du V^e siècle commémoratif, soit sur le lieu du combat, soit dans la cité victorieuse. On en retrouve des représentations sur les monnaies et monuments dès cette période⁴.

La présence de ces trophées dans les sources grecques dès l'époque archaïque ne répond toutefois pas à la question de savoir ce que recouvre exactement cette dénomination. Selon G. C. Picard, il s'agit d'un trophée mannequin, mais lorsqu'on regarde les représentations d'époque classique, on a aussi des amas d'armes, parfois celtiques comme nous allons le voir plus loin.

Ces pratiques sont attestées chez les Romains à partir du dernier quart du III^e siècle, mais dans Rome, beaucoup plus rarement sur les champs de bataille (et seulement à la fin du II^e siècle)⁵. Elles concernent essentiellement des

³ Eloïse Vial, « La figure animale en très haut relief résiste-t-elle à l'évolution des styles de l'art celtique ? », dans *Les Celtes et le nord de l'Italie (Premier et Second Âges du Fer). Actes du XXXVI^e colloque international de l'AFEAF* (36^e supplément à la RAE), p. 733-739.

⁴ Caroline Huby, « Réalité et représentations dans l'art romain. L'exemple des trophées aux captifs », *MethIS*, 1, 2008, p. 69-87 : p. 70.

⁵ C. Huby, « Réalité et représentations... », p. 70, notes 4 et 5.

monuments. Il est donc improbable que, par exemple, les Celtes du IV^e siècle aient vu des trophées mannequins en Italie. Ils ont en revanche pu être confrontés à son iconographie, reprise sur certaines monnaies romaines à partir des années 228 av. J.-C. (victoriats en argent).

Revenons donc à la piste grecque. Les premières représentations d'armes celtiques dans le monde grec remontent aux années 280 av. J.-C., suite à l'épisode de la tentative de la prise de Delphes par les Gaulois. Les Étoliens, qui défendent Thermos et le sanctuaire, érigent à côté de leur Trésor une statue de l'Étolie vainqueur, assise sur un amas d'armes gauloises. Cette statue, dont la base est conservée, a été réalisée avec beaucoup de minutie et de détails qui requéraient d'avoir sous les yeux des armes gauloises. Il est donc probable que l'amas originel de boucliers, de carnyx et autres éléments de chars ait effectivement été érigé avec les reliques de la bataille⁶. Les Gaulois ont-ils vu cela, ont-ils vu ensuite les monnaies frappées avec cette même iconographie de la personnification de l'Étolie vainqueur sur un amas d'armes ? Difficile de le savoir avec certitude, mais c'est possible. On trouve aussi parfois, sur ces monnaies étoliennes qui furent frappées durant tout le III^e siècle, un petit mannequin trophée à côté de la statue (similaire à celui des victoriats romains).

En Asie mineure, à Pergame, lorsque sont célébrées différentes victoires sur les Galates dans les années 160 av. J.-C., c'est le motif de l'amas d'armes qui est choisi pour les frises du portique du temple d'Athéna : armes fidèlement observées à nouveau.

Du côté des Gaulois, et plus largement du monde celtique, l'archéologie n'identifie pas d'amas d'armes (hors nécropoles bien sûr) antérieurs au début du III^e siècle. Il y a par exemple le dépôt isolé de Förk, en Autriche, avec 14 panoplies datées de la fin de la LTB2, dont des casques, des fourreaux, des pointes de lance et une chaîne de ceinturon⁷. Ces armes pourraient provenir d'un lieu de culte alpin en lien avec des conflits entre différentes communautés. Mais l'absence de contexte précis (découverte au détecteur) rend l'analyse délicate.

En revanche, d'autres sites sont mieux documentés, comme celui de Gournay-sur-Aronde (Somme)⁸. Ces armes découvertes en vrac dans un grand fossé sont devenues emblématiques du dépôt d'armes dans un sanctuaire. Nous ne

⁶ Lionel Pernet, « Les représentations d'armes celtiques sur les monuments de victoire aux époques hellénistique et romaine. De la statue de l'Étolie vainqueur à l'arc d'Orange : origine et mutation d'un stéréotype », dans H. Ménard et R. Plana-Mallart, *Contacts de cultures, constructions identitaires et stéréotypes dans l'espace méditerranéen antique*, PULM/MSH-M, 2013, p. 21-35.

⁷ Markus Egg, « Der Waffenfund von Förk in Kärnten », dans *Waffen für die Götter*, Innsbruck (Tiroler Landesmuseum Ferdinandeum), 2012, p. 194-196.

⁸ Jean-Louis Brunaux et André Rapin, *Gournay II. Boucliers et lances. Dépôts et trophées* (*Revue archéologique de Picardie*), Paris, 1988.

sommes donc pas dans le cas de trophée érigé sur le champ de bataille, mais dans celui d'armes exposées à l'air libre dans un espace consacré, armes qui font l'objet de diverses manipulations et qui sont accompagnées de pratiques rituelles avec des sacrifices d'animaux. Rien n'indique pour ce contexte, ni pour d'autres comme Ribemont-sur-Ancre ou même La Tène (dépôt daté des années 200 av. J.-C.), que les armes ont été exposées sous forme de mannequins. En revanche, le complexe de Ribemont-sur-Ancre est interprété comme un ensemble d'aménagements érigés sur le lieu même de la bataille⁹. Dans la mesure où nous sommes dans des dépôts secondaires, il est impossible (sauf rares traces de clous ou éléments de suspension) de savoir comment étaient disposées les armes avant d'être enterrées dans les fossés où elles furent retrouvées.

L'exemple du site du Cailar (Gard) : de multiples expositions d'armes

Ainsi, depuis les années 1980 et la découverte fondatrice du site de Gournay-sur-Aronde dans l'Oise¹⁰, de nombreux sanctuaires à armes ont été identifiés dans l'ensemble de la Gaule. Ces expositions de panoplies guerrières se multiplient au III^e s. av. J.-C. dans une grande partie du monde celtique, mais jusqu'à une date récente cette pratique n'était pas connue en Gaule méditerranéenne.

Le site du Cailar (Gard) a permis d'étudier un exemple de la façon dont ce type d'expositions d'armes était pratiqué en Celtique méditerranéenne. Entre 2003 et 2013 a été fouillé un vaste espace ouvert accolé au rempart, interprété comme une place publique aménagée dans la partie sud-est de cette agglomération protohistorique. Le Cailar se présente comme un comptoir littoral installé en bord de lagune, comme d'autres sites du Languedoc – Mèze (Hérault), *Lattara* (Lattes, Hérault) ou Espeyran (Saint-Gilles-du-Gard, Gard)¹¹. Le site se développe durant l'âge du Fer, à une trentaine de kilomètres au sud de Nîmes, à la confluence de deux petits fleuves côtiers, Le Vistre et le Rhône, qui permettent aux nombreuses marchandises méditerranéennes débarquées au Cailar – amphores étrusques et massaliètes, céramique attique puis de Roses – d'être diffusées dans l'arrière-pays. Dès le VI^e s. av. J.-C. le site est fortifié par un imposant rempart en pierres qui enferme l'habitat. Aux V^e et IV^e siècles avant J.-C., l'espace ouvert accolé à la fortification ne présente aucune spécificité : il s'agit de la place publique où se

⁹ Jean-Louis Brunaux, *Guerre et religion en Gaule : essai d'anthropologie celtique*, Paris, 2004.

¹⁰ J.-L. Brunaux, *Guerre et Religion...*

¹¹ Réjane Roure, « Le Cailar. Un comptoir protohistorique fortifié au débouché de la vallée du Vistre », dans *Temps de l'eau, sites et monuments entre Vidourle et Rhône (Bulletin de l'École Antique de Nîmes 29)*, coord. G. Fabre, Nîmes, 2011, p. 335-343.

déroulent diverses activités quotidiennes ; des fragments de faune sont mêlés à des tessons de céramique et à quelques objets métalliques appartenant essentiellement à de la parure (des fibules notamment) ou en moindre quantité à de la vaisselle ; quelques foyers ou autres structures de cuisson sont aménagées en bordure de l'espace ouvert.

À la fin du IV^e s. av. J.-C., la place est réaménagée et agrandie, après un rassemblement de la communauté marqué par une grande consommation de vin – plus de 90 % du mobilier céramique est constitué d'amphore à vin de Marseille – et de viande – près de 150 chevilles osseuses¹² de bœufs ont été répandues sur l'ensemble de la place juste avant son remblaiement¹³. À partir du tout début du III^e siècle av. J.-C., l'espace ainsi réaménagé change de nature ou du moins acquiert de nouvelles fonctions : des fragments d'armes ainsi que des restes humains appartenant uniquement au squelette céphalique – des têtes coupées – commencent à être exposés, vraisemblablement à l'air libre, au moins durant un certain temps, avant d'être cassés et enfouis dans le sol de la place. Ces pratiques se déroulent durant la totalité du III^e s. av. J.-C., livrant aux archéologues des superpositions de morceaux d'épées, de fourreaux, de chaînes de ceinture, mêlés à des fragments d'os humains ainsi qu'à des restes de faune et des tessons de céramique¹⁴. Aucune structure bâtie n'a été observée dans l'espace du chantier de fouille¹⁵ : nul bâtiment mais seulement des objets retrouvés épars sur plus de 200 m² et sur environ 30 cm d'épaisseur. Le rempart contre lequel se développe la place a probablement joué un rôle important – de nombreux sites fortifiés de Celtique méditerranéenne présentent des aménagements à caractère public si ce n'est rituel, accolés à leur rempart ; il a pu être directement utilisé dans l'exposition des panoplies guerrières et des têtes coupées, qui ont ainsi pu y être accrochées. La présence d'une porte (ou d'une poterne) est également envisagée : plusieurs indices suggèrent sa proximité immédiate dans la partie nord-est de la zone de fouille (**fig. 1**).

¹² Il s'agit de la partie osseuse sur laquelle s'emboîte la corne, matière périssable ; on ne peut donc pas savoir si les cornes ont été prélevées avant le dépôt des chevilles ou bien si ce sont les cornes emboîtées sur leurs supports qui ont été volontairement déposées sur cet espace.

¹³ Réjane Roure, Aurélien Creuzieux, Benjamin Girard, « Fonder un lieu de culte en Gaule à l'âge du Fer : l'exemple du site du Cailar (Gard) », dans *Quand naissent les dieux. Fondation des sanctuaires antiques : motivations, agents, lieux*, sous la direction de S. Augusta-Boularot, S. Huber et W. Van Angringa, École Française de Rome, p. 277-298.

¹⁴ Elsa Ciesielski, Benjamin Girard, Réjane Roure, « L'exposition d'armes et de têtes coupées. Pratiques rituelles des Celtes du Midi au III^e siècle avant notre ère », *Archéopages. Le sort des vaincus*, oct-2013-janv 2014, p. 6-15.

¹⁵ La place présentant les dépôts d'armes et de têtes coupées se poursuit au-delà des limites du chantier vers le nord (dans des propriétés privées) et l'ouest (sous le cimetière du village actuel) ; la seule limite assurée de cet ensemble est le rempart qui se développe à l'est et au sud.

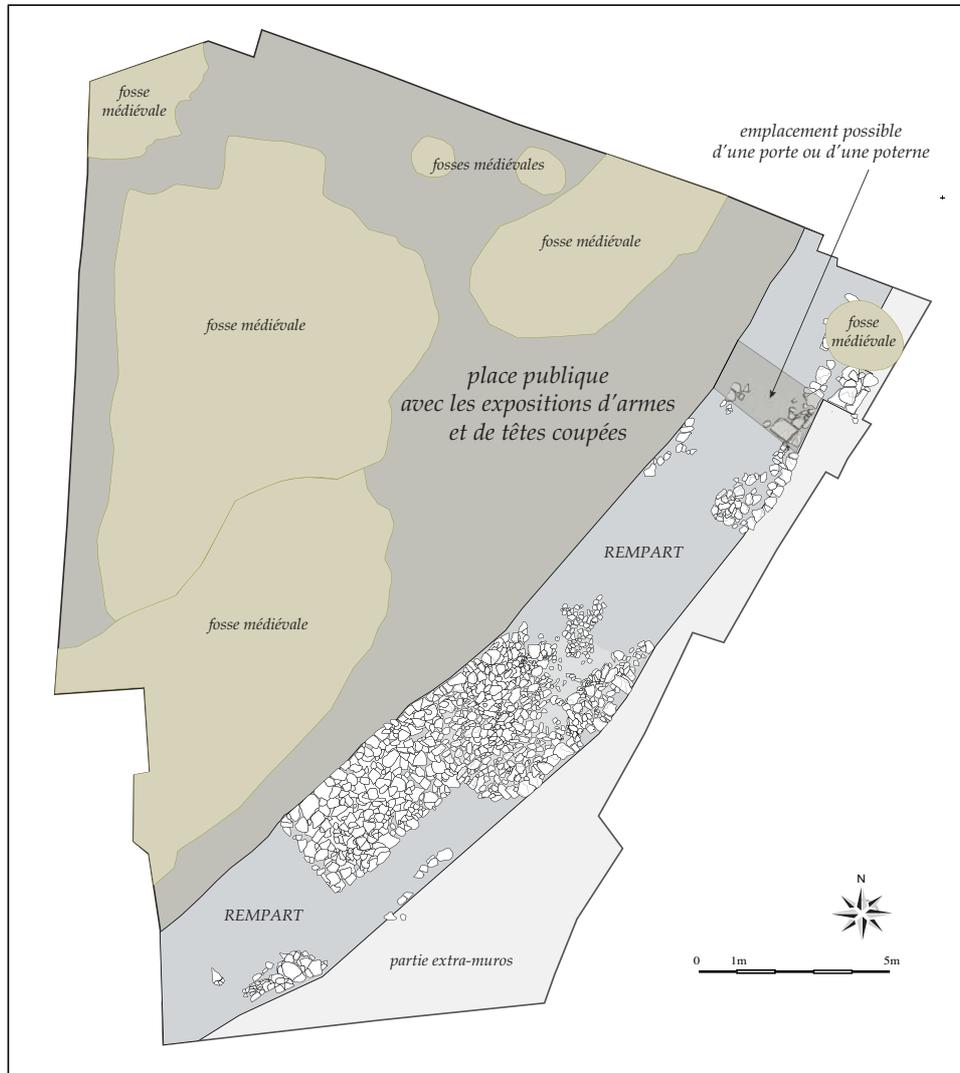


Fig. 1. Plan du site de la Place de la Saint-Jean au Cailar (Gard).

L'ensemble découvert au Cailar ne correspond donc pas à un seul dépôt, à un seul trophée guerrier lié à un événement, mais à plusieurs dépôts et expositions d'armes successifs durant un siècle, pour lesquels nous pourrions formuler l'hypothèse de plusieurs trophées, installés au cours du temps – sans qu'on puisse encore savoir à quel rythme et avec quelle périodicité ces trophées pouvaient être érigés – dans cet espace qui pouvait par ailleurs être utilisé pour d'autres activités (sociales, politiques...), au sein de cette place où s'exprimait la valeur guerrière de ses membres.



Fig. 2. Un des crânes humains découvert au Cailar (Gard) (cl. FP Cailar).

Au Cailar, ce ne sont pas seulement des armes qui étaient exposées, mais des restes humains s'inscrivant dans la pratique gauloise des « têtes coupées ». Cette pratique n'était peut-être pas véritablement religieuse, mais elle était néanmoins ritualisée, avec une forte portée symbolique ; plusieurs auteurs antiques en ont témoigné (Strabon, Diodore, Tite-Live) et on en connaît des représentations figurées, notamment à Entremont (Aix-en-Provence), tandis que d'autres vestiges lapidaires y sont liés puisqu'ils présentent des alvéoles céphaloïdes, destinées vraisemblablement à accueillir des restes humains, comme à Glanum (Saint-Rémy-de-Provence) ou à Roquepertuse (Velaux)¹⁶ ; de nombreux sites en Celtique méditerranéenne et continentale ont livré des fragments de crânes dont la présence est attribuée à cette pratique. Au Cailar, plus de 2700 fragments d'os humains ont été retrouvés (**fig. 2**), appartenant tous au squelette céphalique – mandibules, maxillaires, zygomatiques, temporaux, pariétaux, frontaux – correspondant à un minimum de 50 individus pour l'ensemble qui a pu être exhumé¹⁷ ; en effet, une

¹⁶ Elsa Ciesielski, Henri Duday, Benjamin Girard, Réjane Roure, Aurora Martin, Bibiana Agusti, « La pratique des têtes coupées et les dépôts d'armes en Gaule méditerranéenne et dans le nord-est de la Péninsule Ibérique », dans Réjane Roure, Lionel Pernet (dir), *Des Rites et des Hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne* (catalogue de l'exposition Musée Archéologique Lattara, *Archéologie de Montpellier Agglomération*, 2), Lattes, 2011, p. 113-145.

¹⁷ Elsa Ciesielski, Benjamin Girard, Réjane Roure, « L'exposition d'armes et de têtes coupées... », p. 11.

grande partie de la place gauloise est spoliée par de très grandes fosses médiévales datées des X^e-XII^e siècles (**fig. 1**), et l'espace consacré aux dépôts d'armes et de restes humains se poursuit au-delà des limites de la zone fouillée vers le nord et vers l'ouest, comme cela a été expliqué ci-dessus. De nombreuses traces ont été observées sur ces restes humains : traces de coups potentiellement liées au combat, traces résultant de la décollation de la tête – sur les ennemis morts durant la bataille et à l'issue de celle-ci, d'après les textes de l'Antiquité –, traces interprétées comme liées à la préparation de ces têtes en vue de leur exposition – enlèvement des vertèbres cervicales et des parties molles (langue, cerveau)¹⁸.



Fig. 3. Éléments métalliques découverts au Cailar (Gard) : épée, lance, bouclier, ceinture (cl. FP Cailar-CNRS/CCJ, L. Damelet).

Plusieurs centaines d'objets métalliques ont été découverts, principalement en fer et appartenant majoritairement à la panoplie du guerrier gaulois du Second âge du Fer¹⁹. On restitue, pour l'ensemble fouillé, une vingtaine de panoplies composées d'épées avec leur fourreau, de leurs chaînes de suspension, de pointes ou de talons de lance, d'éléments de boucliers (umbo et orle). On dénombre

¹⁸ Elsa Ciesielski, Benjamin Girard, Réjane Roure, « L'exposition d'armes et de têtes coupées... », p. 13.

¹⁹ Benjamin Girard et Réjane Roure, « Le mobilier métallique du dépôt du Cailar (Gard) : quantification, composition et traces de manipulations destructives », dans Matthieu Honegger *et al.* (dir.), *Le site de La Tène : bilan des connaissances – état de la question. Actes de la table ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007* (Archéologie neuchâteloise 43), Neuchâtel 2009, p. 197-205.

également des fibules et quelques outils. De nombreuses traces de manipulations destructives ont été observées : épées et fourreaux sont systématiquement coupés au tiers de leur longueur (le plus généralement), les tranchants des lames d'épée et de lance sont émoussés ou tordus, les umbos de boucliers sont enfoncés²⁰ (**fig. 3**). Ces actions font partie de la chaîne d'activités rituelles liées à l'exposition des armes chez les Gaulois.

L'espace où étaient exposés puis scellés les différents dépôts effectués au Cailar est abandonné vers 200 av. J.-C. ; la place est recouverte par un remblai de terre et vraisemblablement abandonnée²¹ ; c'est le cas dans de très nombreux sanctuaires à armes dans toute la Gaule²². Toutefois, des expositions d'arme continuent à exister durant la fin de l'âge du Fer, comme le montrent deux exemples récemment découverts, à Décines, dans la banlieue de Lyon, et à Corent, dans le Massif Central.

D'autres exemples d'exposition d'armes gauloises : Décines et Corent

Datés tous deux du courant de LTD1, entre la fin du II^e et le début du I^{er} s. av. J.-C., les ensembles d'armement et de restes humains de Décines et de Corent s'inscrivent dans la continuité des pratiques documentées dans les sanctuaires celtiques dès le III^e s. av. notre ère. Leurs analyses ont mené à la restitution de trophées sous la forme de mannequin, dont la pertinence sera discutée après leur présentation factuelle. Il convient en effet de revenir sur les conditions de dépôt, la taphonomie ainsi que la composition de ces deux assemblages, afin d'évaluer le bien-fondé de ces restitutions.

Localisé dans l'est de la banlieue lyonnaise, en territoire allobroge, le site de Décines²³ est interprété comme un habitat gaulois délimité par un fossé

²⁰ Benjamin Girard et Réjane Roure, avec la collaboration de Henri Duday, Sandrine Lenorzer, Elsa Ciesielski, Armelle Gardeisen, Jean Cantuel, Aurélien Creuzieux et Michel Py, « Les armes du dépôt du Cailar (Gard) », *GLADIUS. Estudios sobre armas antiguas, arte militar y vida cultural en oriente y occidente*, XXX, 2010, p. 43-60 ; et Réjane Roure, Elsa Ciesielski, Benjamin Girard, « Le dépôt du Cailar (Gard) », dans Benjamin Girard dir., *Au fil de l'épée. Armes et guerriers en pays celte méditerranéen* (catalogue d'exposition Musée archéologique de Nîmes et École Antique de Nîmes ; *Bulletin de l'École Antique de Nîmes* 30), Nîmes 2013, p. 320-327.

²¹ Ce remblai contenant du mobilier daté de l'extrême fin du III^e s. et du tout début du II^e s. av. J.-C. est recouvert directement par le remblai permettant la mise en place d'une surface aménagée avec des galets durant la période médiévale (X^e-XII^e siècles). Le chantier de la Place de la Saint-Jean n'a livré que de très rares témoins de la période antique ; il est possible qu'il y ait eu un hiatus, d'où l'hypothèse d'un abandon de l'espace consacré du III^e s. av. J.-C. ; cependant, on ne peut totalement exclure l'hypothèse que les niveaux appartenant aux II^e et I^{er} s. av. J.-C. et ceux du Haut Empire ont été détruits à l'époque médiévale lors de la réoccupation du site.

²² Gérard Bataille, *Les Celtes, des mobiliers aux cultes*, Dijon 2008.

²³ Emmanuel Ferber, « Le trophée de Décines en territoire allobroge. Un témoignage des pratiques guerrières gauloises » *Archéopages* 39, janvier 2014, p. 16-21 ; Emmanuel Ferber et

quadrangulaire de 80 m de côté, dont les remblais de fossé ont dû servir à la confection d'un talus bordier. L'intérieur de cet enclos est muni dans sa partie sud d'un bâtiment quadrangulaire de plus petite taille, dont les comblements fournissent d'abondants restes de torchis et de céramiques. Seule la partie orientale du gisement a pu être explorée, à savoir la branche est du fossé de pourtour et de l'enclos interne ainsi que leurs retours septentrionaux et méridionaux. La structure de clôture a été explorée sous la forme de sondages alternant tronçons fouillés et intacts, avec un élargissement dans l'angle sud-est qui a livré les pièces d'armement les plus emblématiques.

Ce secteur fournit en effet quatre umbos fragmentaires de bouclier, dont deux retrouvés à une dizaine de centimètres l'un de l'autre, une casserole ou louche à long manche en fer ainsi qu'un fer de lance et l'arrière d'une calotte crânienne humaine sciée. Un crâne, avec des traces de coups reçus au combat ou liés à une tentative de décapitation sur l'occipital, et une mâchoire fragmentaire constituent d'autres restes humains caractéristiques des pratiques guerrières laténiennes, déjà évoquées à propos du site du Cailar. Le premier provient de la branche septentrionale du fossé d'enclos tandis que le second a été récolté dans la partie médiane de sa branche orientale, où une pelle à feu et une épée ont également été recueillies.

Le mélange de pièces d'armements de traditions laténiennes et romaines constitue un des aspects les plus surprenants de l'assemblage de Décines. Aux trois umbos à ailettes quadrangulaires courtes connus entre autres sur l'oppidum de Coirent²⁴ ou encore dans l'ensemble aristocratique allobroge de Verna²⁵, s'ajoute en effet un exemplaire à coque bivalve fuselée munie à chaque extrémité d'appendices latéraux, qui n'est pas sans rappeler l'armement défensif du soldat républicain, illustré notamment sur l'autel du Louvre ou de Domitius Ahenobarbus²⁶. De même, la lame galbée et courte de l'épée s'apparente aux premières formes de *gladius*, tandis que la pointe pyramidale à douille, considérée comme un prototype du *pilum* impérial, se retrouve fréquemment sur les camps et champs de bataille impliquant l'armée romaine de la fin de la république²⁷. La présence de ces armes étrangères en milieu laténien associées à des crânes manipulés laisse envisager leur collecte après une victoire gauloise sur une armée romaine, dont l'histoire ne nous a laissé aucune trace²⁸.

Catherine Bellon, *Décines-Charpieu, Rhône, Rhône-Alpes, Le Montout - OL land -tranche 1, Tome I. Données administratives, techniques et scientifiques, Introduction générale, Résultats : périodes pré et protohistorique*, rapport de fouilles, Bron, 2012.

²⁴ Matthieu Poux et Matthieu Demierre, *Le sanctuaire de Coirent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*, *Supplément Gallia* 62, Paris, 2015, p. 156-157 et pl. 13.

²⁵ Franck Perrin et Martin Schönfelder, *La tombe à char de Verna (Isère) : témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge*, *DARA* 24, Lyon, 2003, p. 80-85.

²⁶ Matthieu Poux, « L'empreinte du militaire tardo-républicain dans les faciès mobiliers de La Tène finale », dans *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois (Bibracte 14)*, Glux-en-Glenne, 2008, p. 344-348.

²⁷ Lionel Pernet, *Armement et auxiliaires gaulois (II^e et I^{er} siècles avant notre ère) (Protohistoire européenne 12)*, Montagnac, 2010, p. 104-108.

²⁸ E. Ferber, « Le trophée de Décines... », p. 21.

Le corpus de Décines présente également des traces de manipulations destructrices, perceptibles sur la partie centrale du bouclier républicain dont une ailette latérale est repliée sur la coque, et sur une ailette d'umbo laténien comportant des plis caractéristiques. L'extrémité active de l'épée légèrement pliée et manquante et la fragmentation des autres éléments de bouclier vont dans le même sens.



Fig. 4. Trophée de Corent (Puy-de-Dôme) *in situ* sous la forme d'un amas métallique et ses objets restaurés. En haut, la crête de sanglier-enseigne. En bas: umbos de bouclier, plaque de fourreau et quincailerie à gauche et cotte de mailles à droite (FP Corent).

Ces pratiques de bris inhumatoire, déjà évoquées précédemment, se retrouvent aussi dans le dépôt du sanctuaire de Corent, dont nous récapitulons à présent les traits principaux²⁹. Mis au jour lors de travaux de surveillance en lien avec la mise en valeur du lieu de culte, cet ensemble est apparu sous la forme d'un amas métallique préservé par les maçonneries de la galerie romaine. Il est constitué d'armes attribuées au premier état du lieu de culte, caractérisé par un fossé d'enceinte palissadée. Ces armes ont dû être collectées pour être disposées à l'emplacement du mur de clôture de la galerie laténienne de l'état 2. Bien qu'ils ne soient pas directement liés à l'amas, des fragments de restes humains, dont un hypothétique masque facial ainsi qu'un fer de lance, sont recensés à proximité. Interprété initialement comme un ensemble de plusieurs pièces complètes³⁰, le dépôt s'est révélé après restauration comme une composition de quatre umbos de morphologie similaire à ceux de Décines, d'une cotte de mailles, d'une crête de sanglier-enseigne et d'une plaque de fourreau ainsi que de diverses pièces de quincaillerie, manipulés avant leur enfouissement (**fig. 4**).

Les coques de bouclier présentent des traces de cisailles et des enfoncements résultant d'une perforation volontaire tandis que leurs ailettes ont été arrachées de leur support en bois et désolidarisées. De même, la cotte de mailles est fractionnée en quatre éléments, dont le couvre-nuque déchiré à plusieurs reprises constitue la seule partie identifiable grâce à son système de fixation. L'aspect fragmentaire, non seulement du fourreau, mais aussi du sanglier-enseigne, représenté dans le dépôt uniquement par sa crête ajourée, appelle le même raisonnement et évoque un tri des éléments déposés.

Ces manipulations, qui impliquent des conditions de dépôts secondaires, amènent à relativiser la restitution de trophée-mannequin proposée pour ces dépôts. Seule la cohérence de leur composition (quatre boucliers, sanglier-enseigne, cotte de mailles) rappelle les motifs iconographiques des monnaies ou des bas-reliefs de tradition classique, comme ceux de l'arc d'Orange. Cet argument pourrait même être invalidé pour l'ensemble de Décines en raison de la méthode de fouille, par sondages successifs, qui laisse envisager un corpus plus fourni que celui sur lequel porte la restitution. Ces réserves, qui traduisent peut-être l'influence prégnante de l'iconographie et la littérature classique sur les protohistoriens, n'en soulèvent pas moins les problèmes de restitution auxquels ils sont confrontés et mènent à une réflexion plus large portant sur les influences antiques liées à ce mode de représentation de la victoire qu'est le trophée.

²⁹ Magali Garcia, Matthieu Demierre et Matthieu Poux, « Sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme). Dépôt métallique de type 'trophée' », *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer* 2010, p. 29-32 ; Magali Garcia et Matthieu Demierre, « Le trophée de Corent (Puy-de-Dôme) », *Les Dossiers de l'Archéologie* Hors série n21, *Les Gaulois, La fin d'un mythe*, octobre 2011, p. 54-55 ; voir en dernier lieu M. Poux et M. Demierre, *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*, p. 65-67, p. 155-160 et p. 566-570.

³⁰ M. Garcia, M. Demierre et M. Poux, « Sanctuaire de Corent... », p. 30.

Des restitutions sous influence ?

Après ce tour d'horizon et la mise en évidence d'une évolution des rites de victoire gaulois entre 300 et 100 av. J.-C. reste la question de la restitution graphique de ces pratiques récurrentes d'exposition et de manipulations tout au long de l'âge du Fer.

Les textes antiques mentionnent ces pratiques gauloises, mais ni les Grecs ni les Romains, étrangers à la culture celtique, n'en comprenaient ni les ressorts ni les subtilités ; ils en donnent donc des visions extrêmement déformées et cherchent à les faire coïncider avec leurs propres pratiques, usant d'un vocabulaire équivalent ou passant totalement à côté du sens profond du rituel. Il en est ainsi dans un passage de Polybe analysé par Stéphane Bourdin, lorsque l'auteur grec évoque le devenir du butin récolté après une bataille en Cisalpine en 299, une fois les Celtes rentrés chez eux : « ils se disputèrent leurs prises avec avidité et finirent par détruire la plus grande partie du butin et de leur propre armée. Cette conduite est habituelle aux Gaulois, chaque fois qu'ils ont détrossé leurs voisins, et en particulier sous l'effet de beuveries et de bombances insensées »³¹. Au-delà du stéréotype du barbare gaulois, Stéphane Bourdin pense y déceler le reflet de pratiques celtiques incomprises : « Encore une fois, à travers la rhétorique de la barbarie, on retrouve un écho très déformé de l'offrande du butin, qui est rituellement détruit, comme les armes tordues des tombes celtiques, et du banquet rituel qui clôt la campagne et prélude à la réintégration des guerriers dans la cité. Cette pratique, que certains auteurs veulent nous présenter comme un rituel barbare, correspond donc en réalité à un rite de victoire, relativement fréquent »³².

Le texte de César, postérieur de plus d'un siècle, semble mieux informé³³ et plus proche de la réalité des pratiques gauloises : « Mars préside aux guerres. Quand ils ont résolu de livrer bataille, ils promettent généralement à ce dieu le butin qu'ils feront ; vainqueurs, ils lui offrent en sacrifice le butin vivant et entassent le reste en un seul endroit. On peut voir dans bien des cités, en des lieux consacrés, des tertres élevés avec ces dépouilles ; et il n'est pas arrivé souvent qu'un homme osât, au mépris de la loi religieuse, dissimuler chez lui son butin ou toucher aux offrandes : semblable crime est puni d'une mort terrible dans les tourments »³⁴. Ce texte souligne le fort aspect communautaire de la pratique

³¹ Polybe, 2.19.3-4 (Polybe, *Histoires*, Livre II, texte établi et traduit par Paul Pédech, Paris, Les Belles Lettres, 1970)

³² Stéphane BOURDIN, Pratiques diplomatiques et droit de la guerre durant la conquête de la Cisalpine par Rome (IIIe-IIe s. av. J.-C.), dans *Peupler et habiter l'Italie et le monde romain*, Aix-en-Provence, 2014, p. 21-34.

³³ La plupart des commentateurs s'accordent à penser que ce passage s'appuie sur les travaux de Poseidonios, géographe et ethnographe grec qui a voyagé en Gaule vers 100 av. J.-C. et témoigne notamment de la pratique des têtes coupées.

³⁴ César, *Guerre des Gaules*, VI, 17 (César, *Guerre des Gaules*, tome II, texte établi et traduit par L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, 1981)

gauloise, puisque les guerriers ne peuvent pas s'approprier leur butin à titre personnel mais sont tenus de le déposer dans l'espace consacré dédié à ces dépôts. César emploie l'expression *extractos tumulos*, qui renvoie plutôt à des amoncellements. S'agit-il alors de la forme même de dépôts que lui ou sa source a observé, ou bien encore une fois d'une incompréhension (de César ou de Poseidonios), ou encore d'un « moment » particulier de ces expositions d'armes ? On peut peut-être y voir les amas formés par les trophées démontés et laissés sur place, dans le cadre de la pratique gauloise consistant à enfouir sur place les vestiges des armes et des têtes humaines auparavant exposées à l'air libre, à l'image de ce qui a pu être observé sur le site du Cailar ou à Corent, ou même à Gournay-sur-Aronde.



Fig. 5. Restitution proposée pour le trophée de Corent (Puy-de-Dôme)
(FP Corent / Court-jus Production).

Doit-on véritablement exclure l'existence de trophée mannequin chez les Gaulois dès le milieu du second âge du Fer ? Les restitutions proposées pour rendre compte des découvertes de Décines et de Corent (**fig. 5**), mais aussi du Cailar

(fig. 6), sont-elles liées aux influences subies par les archéologues qui les ont proposées, nourris par les nombreuses images romaines du trophée, ou peuvent-elles trouver une autre légitimité ?

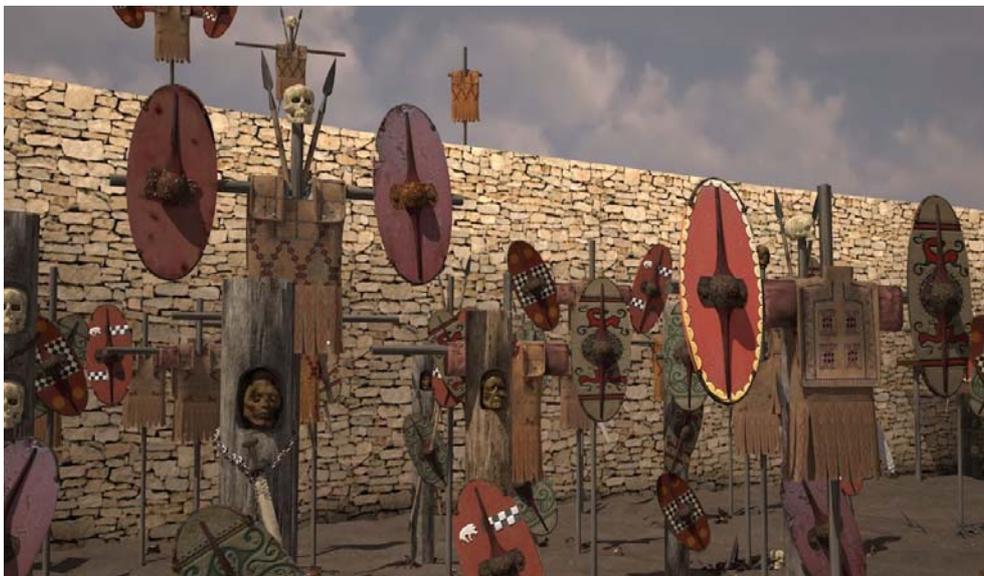


Fig. 6. Restitution proposée pour les dépôts du Cailar (Gard) (FP Cailar / Court-jus Production).

Il convient évidemment d'être très prudents sur les modalités de restitution des sites gaulois évoqués ci-dessus, pour ne pas projeter sur les pratiques gauloises des modes d'exposition propres au monde grec ou au monde romain, dont seules l'iconographie s'est transmise jusqu'à nous. Leur influence sur les archéologues protohistoriens est manifeste, et sans doute inévitable. S. Fichtl a très bien montré, avec l'exemple de Gournay-sur-Aronde, combien l'iconographie des monnaies romaines avait influencé différents dessins restituant le sanctuaire³⁵. On y retrouve des éléments de frontons de temples romains et des mannequins dont l'archéologie ne peut pas attester l'existence. Toutefois, si les arguments concernant les restitutions architecturales ne peuvent être remis en question³⁶, le problème des expositions d'armes, et de la façon dont elles pouvaient être présentées dans les espaces consacrés, mérite nous semble-t-il d'être reposée.

³⁵ Stéphane Fichtl, « De la fouille aux restitutions en Protohistoire : l'exemple du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde », dans *De l'âge du Fer à l'usage du verre. Mélanges offerts à Gilbert Kaenel, dit "Auguste", à l'occasion de son 65^e anniversaire (Cahiers d'archéologie romande 151)*, Jérôme Bullinger, Pierre Crotti et Claire Huguenin dir., Lausanne 2014, p. 69-76.

³⁶ De nouvelles propositions de restitution du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, débarrassées de ces oripeaux antiques, ont d'ailleurs rapidement été proposées, avant même l'article de S. Fichtl, pour l'exposition de Lyon sur la religion gauloise par exemple (cf. *Religion et Société en Gaule*, Paris, 2006).

Un premier argument pourrait être que le site du Cailar a livré un certain nombre de trous de poteaux et de trous de piquets, qui peuvent être interprétés comme les vestiges de dispositifs d'exposition des pièces d'armement, des têtes humaines également (qui ne présentent au Cailar aucun signe de la présence de clous) ; le fait d'exposer ces dépouilles sous la forme d'un simulacre de personnage semble donc possible, voire probable, sans qu'il soit nécessaire que cela soit un emprunt (ni aux Grecs, ni aux Romains), et sans que cette proposition de restitution soit simplement liée aux représentations iconographiques postérieures. Revenons pour cela à la question du trophée romain évoqué au début de notre étude.

À Rome, les textes attestent d'armes offertes dans les sanctuaires à date ancienne. Mais, nous l'avons dit plus haut, les premières attestations de trophées-mannequins correspondent à des figurations sur des pièces de monnaies, à partir de 228 av. J.-C. ; il s'agit des victoriats, monnaies frappées entre 221 et 170 av. J.-C., après la victoire contre la reine Teuta et éventuellement imitée des drachmes illyriens ou d'autres monnayages de Grande Grèce et destinée au commerce extérieur³⁷. Encore une fois, s'agit-il d'une pratique romaine effective à cette date, ou bien d'un simple motif iconographique emprunté aux Grecs ? C'est seulement une cinquantaine d'année plus tard que le trophée-mannequin devient systématique sur le monnayage et les monuments romains, en particulier pour célébrer les victoires romaines sur les Gaulois ; ce sont donc des armes gauloises qui sont figurées. Avant cette période, on ne peut recenser qu'un Hercule et un Mars sur leur char portant un trophée dans les mains (denier de C. Aburius Gemimus de 134 et de M. Acilius de 130³⁸), qui semblent plutôt évoquer des mises en scène d'ordre mythologique. Autour de 119 av. J.-C., les monnaies de Marcus Furius³⁹ comportent un carnyx gaulois, elles sont clairement associées à la conquête de la Gaule transalpine. Puis on connaît deux monnaies de P. Cornelius P. F. Blasio (112-111), avec une victoire couronnant un trophée mais sans carnyx, et à nouveau, en 108-107, une monnaie de Valerius Flaccus à Mars portant un trophée⁴⁰ ; ce sont à nouveau, nous semble-t-il, des représentations mythologiques. L'iconographie devient plus consistante à partir de 101 et la victoire de Marius sur les Cimbres et les Teutons, avec la monnaie de C. Fundanius⁴¹ qui comporte également un carnyx. Le motif se retrouve plus fréquemment dans les années qui suivent, sur les monnaies de Vettius Sabinus (99), Cloelius (98), Egnatuleius (97) et Metellus Caecilius (96)⁴², puis on ne recense presque rien jusqu'à la Guerre des Gaules.

³⁷ Michael. H. Crawford, *Coinage and Money under the Roman Republic : Italy and the Mediterranean Economy*, Londres, 1985, p. 56-57.

³⁸ M. H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Londres, 1974, n^{os} 244/1 et 255/1.

³⁹ M. H. Crawford, *RRC* n^o 281/1.

⁴⁰ M. H. Crawford, *RRC* n^{os} 296/2 et 306/1.

⁴¹ M. H. Crawford, *RRC* n^o 326/2.

⁴² M. H. Crawford, *RRC* n^{os} 331/1, 332/1, 333/1 et 335/3f.

Il nous semble donc que le monnayage romain indique que le trophée-mannequin apparaît principalement lorsque les Romains sont confrontés aux Gaulois et que les formes antérieures sont davantage d'ordre mythologique, même si l'illustration des *carnyx* pourrait être représentative de l'observation de trophées tout à fait réels. Certes, ces monnaies représentent des trophées romains et non des trophées gaulois, mais cela pourrait néanmoins appuyer l'idée que le rythme d'utilisation du thème, et peut-être la réalisation réelle de trophées-mannequins, découlent de la confrontation des Romains à ce type de pratique lors de leurs différents affrontements avec les Gaulois ; il s'agirait alors de valoriser la victoire romaine ou d'asseoir le pouvoir de Rome à l'aide de représentations qui parleraient aussi aux peuples conquis.

Concernant les témoignages littéraires, soulignons qu'un auteur romain, Florus, rédigeant un abrégé de Tite-Live, affirme que la pratique du trophée n'existait pas à Rome avant la conquête de la Gaule transalpine et qu'il s'agissait d'une « habitude inconnue des Romains, qui répugnaient à insulter à la défaite des vaincus »⁴³. D'après Florus, les premiers trophées érigés par les Latins furent ceux construits par Fabius Maximus et Domitius Ahenobarbus après leurs victoires de 121 av. J.-C. : deux tours de pierre et des trophées exposant les armes des ennemis. Rien n'est dit de l'origine de cette pratique ni des raisons qui auraient pu motiver les deux généraux romains à rompre ainsi avec la tradition de leur peuple.

On peut s'interroger sur les raisons de l'apparition de cette nouvelle pratique précisément en cette région, ainsi que sur le fait que les images de ces trophées se multiplient à partir de cette période, et plus encore après la Guerre des Gaules.

Un renversement de la perspective habituelle est-il aujourd'hui possible ? Peut-on formuler l'hypothèse que le trophée romain en tant qu'exposition des armes de l'ennemi sur un mannequin – nous ne parlons pas du trophée monumental, bien entendu –, pourrait avoir été influencé par le trophée gaulois lui-même ? Si les Romains ont adopté cette pratique, c'est peut-être après avoir vu en de nombreux lieux⁴⁴ ce type d'exposition des armes des ennemis. Sur les victoriats liés à la guerre d'Illyrie, on voit un trophée qui a tout d'un trophée mannequin grec, peut-être inspiré de trophées vus en Grèce : pourquoi ne pas imaginer que, sur les monnaies romaines de l'époque césarienne, est reproduit un trophée de type gaulois, type que s'approprierait alors les Romains comme emblème de toutes leurs victoires sur ces barbares ? Certes, il s'agit d'une hypothèse audacieuse, mais l'interprétation traditionnelle – le trophée-romain apparaît sous l'influence grecque – est-elle étayée par des arguments plus solides ? Ne comporte-t-elle pas également des faiblesses, liées aux lacunes de la documentation ?

⁴³ Florus, III, 2 (cité par G. C. Picard, *Le trophée romain*, p. 104).

⁴⁴ Lorsque Strabon rapporte le témoignage de Poseidonios sur les têtes coupées (*Géographie*, IV, 4, 5), il indique que celui-ci avait vu en bien des endroits ce spectacle lors de son passage en Gaule, à tel point qu'il s'était finalement habitué à ce qui le répugnait au départ.

Les restitutions des sanctuaires gaulois et des trophées-mannequins sont systématiquement mises en relation avec les découvertes du monde classique et les textes grecs et latins, non sans raison car il y a des similitudes, mais il s'agit avant tout de pratiques celtiques liées à des fonctionnements sociétaux internes et des rituels qui leur sont propres (têtes coupées, manipulations sur les armes, etc.), dont le déroulement peut être retracé mais pas la finalité, ou alors avec une extrême prudence.

Le trophée gaulois, terme pris ici dans le sens de l'exposition des armes prises aux ennemis et/ou utilisées lors d'une bataille, et vouées dans un espace consacré – sanctuaire ou espace sacré au sein de l'habitat –, existe dès le début du III^e siècle et perdure sous différentes formes jusqu'au I^{er} s. av. J.-C. ; son apparition est peut-être liée aux incursions gauloises en Grèce, où les Celtes ont pu voir ce type de monuments – des trophées-mannequins et des amas – ; mais il est clairement indépendant du trophée romain, qui apparaît plus tard, et il pourrait même, en partie au moins, être à l'origine de celui-ci.